

RÉPARATIONS LOCATIVES : COMMENT ÉVITER LES LITIGES

EN DIGITAL LEARNING

WE-GL544

¼ journée
(1 h 15)

Cas pratiques

- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

OBJECTIFS :

- Appréhender l'environnement réglementaire des réparations locatives
- Connaître les obligations du bailleur et du locataire
- Prévenir et traiter les litiges

NIVEAU & PUBLIC :

Les gestionnaires et les chargés de travaux (Responsables et Collaborateurs)

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

INTERVENANT(S) :

Formateur : Guillemette MELCHER

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- La loi du 6 juillet 1989
- La notion d'ordre public
- L'obligation de délivrance du bailleur : les normes d'habitabilité et de confort, les normes de décence
- Le permis de louer
- Le dossier de diagnostics techniques

II – LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

- Les réparations locatives et l'entretien du logement
- La prise en compte de la vétusté
- Les aménagements et les transformations
- L'adaptation des logements aux situations de handicap

III – LE RÈGLEMENT DES LITIGES

- La Commission Départementale de Conciliation
- Le Juge des Contentieux et de la Protection

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT